

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La préparation pour recevoir la Torah

Rachi rapporte la question du Torah Cohanim : pourquoi souligner que la mitsva de la chemita fut donnée au mont Sinaï, alors qu'il est évident que toutes les mitsvot furent données en ce lieu ? Et de répondre : « De même que les règles générales et les détails de la mitsva de la chemita ont été révélés au mont Sinaï, de même les règles générales et les détails de toutes les mitsvot y ont-ils été révélés. » Néanmoins, nous pouvons nous demander pourquoi c'est cette mitsva, plutôt que toute autre, qui a été choisie pour nous enseigner ce principe.

Soulignons, pour répondre, que l'agriculteur qui respecte la chemita dans ses champs fait preuve d'un sacrifice incommensurable. En effet, pendant six ans, il est le maître absolu à bord, et malheur à celui qui s'introduirait dans son domaine sans sa permission. Ses terrains sont clairement clôturés et ses serviteurs récoltent sur ses ordres les fruits de sa moisson. Mais l'année de la chemita, toute la donne est différente : il ne décide plus rien, il n'est plus le maître – la veuve et l'orphelin se servent comme s'ils étaient chez eux. Son champ est hefker...

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une mission difficile, le texte comparant ces hommes à « Ses anges, héros puissants, qui exécutez Ses ordres ». Il s'agit d'une annulation de l'ego absolue, et c'est pourquoi le Saint béni soit-Il a donné la mitsva de la chemita au mont Sinaï, symbole de l'humilité, puisqu'il se rabassa devant toutes les autres montagnes. Quitter ses champs devenus hefker représente le niveau suprême d'effacement et d'humilité que l'on puisse envisager – un véritable emblème pour toutes les autres mitsvot.

C'est en effet dans cet esprit que doivent être pratiquées les autres mitsvot de la Torah, sans le moindre orgueil et, au contraire, avec humilité, vertu représentant la condition sine qua non pour recevoir la Torah. Car il est impossible, sans déraciner le vice susmentionné, de véritablement accepter la Torah, et c'est pourquoi le Saint béni soit-Il choisit la chemita, qui procède de l'humilité, comme exemple pour toutes les autres mitsvot.

La période du compte correspond à une préparation avant de recevoir la Torah, et c'est

pourquoi le Rav Israël Salanter conseillait de consacrer chacun de ces quarante-neuf jours à l'acquisition de l'un des prérequis de la Torah – au nombre de quarante-huit –, de sorte à arriver fin prêt le moment venu, dans un état de perfection. C'est le même travail sur soi que celui fourni par les enfants d'Israël à l'approche du don de la Torah.

On raconte qu'Elyahou Hanavi se dévoila un jour au Gaon de Vilna pour lui proposer de lui enseigner tous les secrets de la Torah. Qui ne se serait réjoui d'une telle offre ? Mais le Gaon la repoussa, arguant qu'il préférerait fournir des efforts dans l'étude, se démenant pour acquérir la Torah par lui-même. Tel est le sens du verset « Si dans Mes statuts vous allez », qui souligne que le véritable objectif est de peiner pour la Torah.

Comme l'indique la Guémara (Berakhot 64a), les Tsaddikim n'ont de repos ni dans ce monde, ni dans le suivant, où ils continuent à s'appliquer à l'étude, comme il est dit : « Ils s'avancent de succès en succès » (Téhilim 84:8). Nos Sages font évidemment allusion à leur progression, leur élévation ininterrompue en Torah jusque dans le Monde futur, même si du point de vue des épreuves et des soucis, ils connaissent certainement le repos. Ils les décrivent en effet siégeant, coiffés d'une tiare (cf. Berakhot 17a), sous-entendant qu'ils connaissent la sérénité de ce point de vue – le mauvais penchant, avec ses innombrables incitations qui détournent l'homme de la voie des mitsvot, perdant toute marge de manœuvre dans le Monde futur.

Mais comment lui échapper, déjà ici-bas ? En peinant dans l'étude. Lorsque l'homme ressent la douceur de la Torah et lui consacre avec joie ses efforts, il n'est pas prêt à hypothéquer les plaisirs éternels pour ceux de l'instant. Il prend ainsi ses distances vis-à-vis du mauvais penchant, qui a le don de l'aveugler. Il en va différemment dans le Monde futur, où, cet adversaire étant inexistant, l'effort dans l'étude ne vise plus à l'écarter, mais correspond à une jouissance pure. Assis coiffés de leur tiare, les justes jouissent de l'éclat de la Présence divine, tout en continuant à s'investir dans leur étude et à progresser en toute sérénité.

Paris Lyon Marseille

All. 21h23* 21h00* 20h50*

Fin 22h45 22h16 22h02

R. Tam 00h09 23h23 23h03

* L'on allumera selon sa communauté

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France

Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33

hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Prineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël

Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570

p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël

Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527

orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël

Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003

kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 20, Rabbi Yossef Woltoch

Le 21, Rabbi Its'hak Eizik, auteur du Raza Méhimana

Le 22, Rabbi Chelomo Eliezer Alfandri, le Saba Kadicha

Le 24, Rabbi Yaakov Mélissa

Le 25, Rabbi 'Haïm Houri

Le 26, Rabbi Moché 'Haïm Luzzato



LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pas de place... pour la déception

Rav Mordékhaï Knafo, mon hôte habituel au Maroc, m'a toujours reçu avec des égards royaux.

Pendant de longues années, il a vécu dans une petite maison de Casablanca. Il y a élevé ses enfants et reçu d'innombrables invités, avec cette générosité qui le caractérise. Au cours d'une de mes visites, je remarquai combien ils étaient à l'étroit et lui conseillai donc de se mettre en quête d'une demeure plus grande, où il serait plus à l'aise pour loger famille et invités.

Convaincu du bien-fondé de ma remarque, il se mit à la recherche d'une maison plus grande, bien située et qui corresponde à ses critères. Après un certain temps, il me téléphona pour m'informer qu'il avait enfin trouvé une maison à louer qui semblait en tous points conforme à ce qu'il recherchait, et me demanda de me joindre à lui pour la visiter.

Je me fis une joie de répondre à sa demande positivement et de lui payer ainsi, dans une infime mesure, l'immense dette que j'avais envers lui pour ses généreuses invitations. Nous avons alors fixé un rendez-vous. Cependant, pour des raisons indépendantes de ma volonté, je me trouvai dans l'impossibilité d'y aller, et celui-ci fut annulé.

Dans sa maison qui lui paraissait soudain encore plus petite, Rav Knafo réfléchissait, dépité. A cause de ma défection, il avait raté cette occasion et la maison avait été louée à une autre famille.

Lorsqu'il me fit part de sa déconvenue, j'essayai de le consoler : « Peut-être cette maison ne t'était-elle pas destinée ? »

– Un Juif doit fournir sa part d'efforts, et c'est ce que j'ai fait, mais cela ne m'a pas réussi.

– De mon côté aussi, j'avais fait tout mon possible, repris-je, mais les choses se sont passées autrement, et c'est certainement la volonté du Ciel. »

Je continuai à lui remonter le moral et lui fis même une berakha pour que, par le mérite de mes ancêtres, Mme Bensimhon, la propriétaire de la maison, le recontacte et la lui propose de nouveau. Une telle probabilité lui semblait irréaliste, et il ne parvenait pas à se remettre de cette déception.

Il ne s'écoula que peu de temps avant que Rav Knafo me téléphone de nouveau. Cette fois-ci, sa voix était teintée de joie. Sa prière avait été entendue, m'annonça-t-il : le chef de famille qui avait loué la maison spacieuse avait soudain reçu un message urgent. Il venait d'être nommé à un poste important au Canada, et devait donc quitter les lieux au plus vite.

De ce fait, cette demeure était de nouveau disponible, et la propriétaire s'était empressée de l'en informer avant tout autre client potentiel.

Cette fois-ci, je pus l'accompagner pour une visite en règle. Effectivement, elle était belle et spacieuse, et le loyer demandé raisonnable ; aussi fut-il décidé de conclure l'affaire sur le champ.

Je demandai à la propriétaire si elle avait préparé un contrat de location, ce à quoi elle me répondit qu'étonnamment, elle l'avait toujours louée sans établir de contrat. C'est ainsi qu'ils se mirent aussitôt d'accord, et c'est un homme heureux qui s'y installa peu après.

En sortant, je lui fis remarquer que, quand quelque chose est prévu pour quelqu'un, personne ne peut l'en priver. Comme le dit la Guémara : « Nul ne peut entamer, fût-ce d'une once, ce qui est destiné à son prochain. » (Yoma 38b) D.ieu envoie à chacun ce qui lui est destiné de façon intégrale.

De même, je suis certain que le mérite de l'hospitalité par laquelle Rav Knafo se distingue tout particulièrement a fait pencher la balance en faveur, lui permettant d'obtenir la maison qu'il méritait, et ce, afin qu'il puisse continuer à pratiquer cette mitsva dans toute sa splendeur, comme à l'accoutumée.

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine : « **Yirmyahou dit (...)** » (Yirmyahou 32:6 et suivants)

Lien avec la paracha : Yirmyahou Hanavi prédit au peuple juif le retour à Sion avec la construction de maisons et l'acquisition future de champs et de vignobles – thèmes évoqués également dans la paracha.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Réparer par là où on a péché

Celui qui a fait fauter d'autres personnes par du lachone hara, devra, s'il veut réparer ses torts, suivre les instructions de nos Sages : « Les Tsaddikim réparent par là où ils ont péché. » Il faudra donc, pour commencer, s'habituer à s'éloigner des groupes de discussion. Il faudra également utiliser sa langue pour rendre les autres méritants, notamment en leur reprochant leurs errements, en les poussant à la Torah et aux mitsvot et en développant la concorde entre eux.

AU PARFUM DES MINHAGUIM



Bien que la mitsva de compter le Omer ne se présente qu'une fois par an, pendant une période donnée, on ne récite pas la berakha de Chéhé'héyanou.

Plusieurs raisons ont été avancées : le fait que cette mitsva n'est pas porteuse de joie ou de jouissance ; la crainte qu'on oublie de compter un jour, ce qui invaliderait la berakha ou le fait que ces jours ne sont en fait qu'une préparation à Chavouot, et donc secondaires par rapport à cette fête que l'on accueille par la récitation de Chéhé'héyanou, s'appliquant aux deux moments.

זיהר מנזק



ENTRE LES LIGNES

Midrachim de nos Sages sur la Paracha de la semaine

La terre bien aimée

« **Nulle terre ne sera vendue irrévocablement, car la terre est à Moi (...)** » (Vayikra 25:23)

De même que J'ai vendu Mes enfants, après quoi Je les ai rachetés et ramenés vers Moi, comme il est dit (Yirmyahou 3:14) : « Revenez, enfants rebelles, dit l'Eternel, car Je veux, Moi, contracter une union avec vous. Je vous prendrai un par ville, deux par famille, et Je vous amènerai à Sion. »

« Car ainsi parle l'Eternel : Gratuitement vous avez été vendus, et sans dépense d'argent vous serez rachetés ! » (Yéchayahou 52:3) Et c'est pourquoi « nulle terre ne sera vendue irrévocablement, car la terre est à Moi » : la terre d'Israël M'est très chère ; Je l'ai sanctifiée parmi toutes les terres.

Il faut savoir que quand elle était partagée entre les tribus, elle ne passait pas de tribu en tribu, mais était partagée au sein de chacune d'entre elles.

On voit combien de pourparlers menèrent les filles de Tselof'had pour éviter que le patrimoine de leur père ne soit transféré de tribu en tribu, démarche que le Saint béni soit-Il approuva, comme il est dit : « Les filles de Tselof'had ont raison. Tu dois leur accorder un droit d'héritage parmi les frères de leur père, et leur transmettre l'héritage de leur père » (Bamidbar 27:7). D'après la Torah, si une personne dans la gêne a vendu une partie de sa propriété, son plus proche parent aura la faculté de racheter ce qu'elle a vendu. Sinon, la propriété vendue restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'année du Yovel, où elle lui sera restituée.

Lorsque l'année de la délivrance approchera, a déclaré le Saint béni soit-Il, Je vous délivrerai, comme il est dit : « Car c'était un jour de revanche dans Ma pensée, l'année de Mes représailles était venue. » (Yéchayahou 63:4)

(Midrach Tan'houma)

Une pièce qui sauve la vie

« **Si ton frère vient à déchoir, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens-le, fût-il étranger et nouveau venu, et qu'il vive avec toi.** » (Vayikra 25:35)

Rabbi Pin'has dit au nom de Rabbi Réouven : « Quiconque donne une pièce à un pauvre, D.ieu lui donne des pièces. »

Il ne lui a donné qu'une pièce, mais en fait, il lui a donné la vie. En effet, pour acheter une miche de pain, il fallait dix pièces, et le pauvre ne disposait que de neuf, jusqu'à ce que cette personne complète la somme nécessaire pour qu'il puisse se rassasier.

Le Saint béni soit-Il lui dit : « Au moment où ton âme menace de quitter ton corps, Je te la restitue », et c'est pourquoi Moché avertit Israël : « Si ton frère vient à déchoir (...) ». - (Vayikra Rabba)

Une expiation pour les riches

« **Si ton frère vient à déchoir, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens-le, fût-il étranger et nouveau venu, et qu'il vive avec toi.** » (Vayikra 25:35)

Ainsi agissait Rav Tan'houm lorsque sa mère lui apportait une gerbe de légumes du marché, qu'elle prenait en double : il en distribuait la moitié aux pauvres. « D.ieu a fait correspondre l'un à l'autre » (Kohélet 7:14) : il y a des riches et des pauvres, de telle sorte que les uns donnent du mérite aux autres et expient [leurs péchés] grâce aux autres, et c'est la raison pour laquelle Moché avertit : « soutiens-le ».

Le nécessiteux est appelé de huit noms : ani, évion, miskèn, rach, dal, dakh, makh et hélekh.

Ani signifie pauvre, évion, qu'il a envie de tout, miskèn, qu'il est méprisé de tous, rach, qu'il est pauvre en biens, dal, qu'il est faible (médouldal), dakh, qu'il est abattu (médoukh dakh) : il voit un aliment, mais ne le mange pas, une boisson, mais ne la boit pas, makh, parce qu'il est bas devant tous comme une porte basse, hélekh, puisque tous ses biens l'ont quitté (halkhou lo).

C'est pourquoi Moché avertit : « Si ton frère vient à déchoir, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens-le, fût-il étranger et nouveau venu, et qu'il vive avec toi. »

(Yalkout Chimoni)

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Sans la Torah, point de vie pour l'homme

« **L'Eternel parla à Moché sur le mont Sinaï en ces termes (...)** » (Vayikra 25:1)

En ces jours proches de la Hilloula de Rabbi Méir baal Haness, nous allons rapporter l'une de ses sentences, liée à la préparation au don de la Torah.

Dans les Pirké Avot (3:8), on peut lire les lignes suivantes : « Rabbi Méir dit : Quiconque oublie un point de son étude, le texte le considère comme mettant sa vie en danger, en vertu du verset (Dévarim 4:9) : "Mais aussi garde-toi et évite avec soin, pour ton salut, d'oublier les événements dont tes yeux furent témoins (...)". On aurait pu croire [que cela concerne] même celui qui oublie en raison de la difficulté de l'étude, mais le texte ajoute : "(...) de les laisser échapper de ton cœur, à aucun moment de ton existence". Ainsi, il ne se met en danger que s'il les déracine de son cœur sciemment. »

Il est a priori difficile de comprendre la gravité d'un tel oubli. Pourquoi le fait d'oublier un seul élément de son étude compromet-il l'existence ?

Si l'on analyse à la base les notions de souvenir et d'oubli, on remarquera que ces données sont indéniablement liées à l'impression que laisse sur l'homme son étude ou ce qu'il voit. Dès lors, le fait d'oublier un point d'étude n'est pas contingent, mais provient d'une tare dans l'acceptation de la Torah telle qu'elle a été donnée au Sinaï – pour reprendre la célèbre analyse du verset « en ce jour, ils arrivèrent au désert de Sinaï » (Chémot 19:1) : « Que les paroles de la Torah soient, chaque jour, nouvelles à tes yeux comme si tu venais de les recevoir au mont Sinaï ! »

Lorsque la Torah nous avertit : « Garde-toi et évite avec soin, pour ton salut, d'oublier les événements dont tes yeux furent témoins, de les laisser échapper de ton cœur, à aucun moment de ton existence », elle fait clairement allusion au don de la Torah, qui s'est déroulé au milieu du tonnerre et des éclairs. « Or, tout le peuple vit ces tonnerres, ces feux, ce bruit de cor, cette montagne fumante (...) » (Chémot 20:15) ; nos Sages en déduisent qu'ils perçurent les sons par la vue. Ainsi, « les événements dont tes yeux furent témoins » renvoient, dans cet esprit, à une visualisation des paroles de Torah, qui étaient si bien gravées dans leur cœur, de façon indélébile. Or, nous nous tenions également au pied du mont Sinaï, comme l'indiquent les versets « Et ce n'est pas avec vous seuls que J'institue cette alliance et ce pacte ; mais avec ceux qui sont aujourd'hui placés avec nous, en présence de l'Eternel, notre D.ieu, et avec ceux qui ne sont pas ici, à côté de nous, en ce jour. » (Dévarim 29:13-14) Nous voici avertis de ne pas oublier les paroles de la Torah que nos yeux virent.

On comprend dès lors qu'il est possible d'exiger de l'homme qu'il étudie avec envie, chaleur et enthousiasme, comme au moment du don de la Torah au Sinaï, et que s'il oublie, le texte le considère comme mettant sa vie en danger. Il n'est pas écrit qu'il est passible de mort, mais qu'il compromet sa vie, en se détachant de la source de vie absolue – à savoir la Torah.



Au cours des derniers numéros, il a été question, dans cette rubrique, de mettre en place une autre atmosphère à la maison, changement qui peut être une véritable révolution dans l'éducation des enfants. Nous sommes bien conscients que cela exige du temps et beaucoup d'efforts, mais nous voudrions ici nous attarder dans un premier temps sur trois points fondamentaux.

Premièrement, il est vivement conseillé de faire en sorte que l'étape du coucher se déroule dans le calme. Les enfants doivent aller se coucher dans une ambiance agréable, et c'est pourquoi il faut apaiser tous les conflits ou tensions auparavant, afin qu'ils rejoignent leurs lits avec un sentiment de chaleur et d'amour.

D'un point de vue psychologique, c'est d'une importance fondamentale. Expliquons-nous : les heures de la nuit jouent un rôle primordial dans la construction de l'univers intérieur de l'homme, et à plus forte raison du jeune enfant. Si un enfant va se coucher dans un état de tension et avec un sentiment de rejet de la part de son environnement proche, loin d'être détendant et réparateur, son sommeil sera confus, et le matin, quand il ouvrira les yeux, cette tension ne fera qu'augmenter pour atteindre des proportions démesurées. Elle l'accompagnera ensuite tout au long de la journée

et même la nuit suivante, prenant sans cesse plus d'ampleur. C'est un vrai cercle vicieux.

En revanche, s'il va dormir avec un sentiment de chaleur et de sérénité transmis par son foyer et ses proches, celui-ci s'ancrera au plus profond de son âme. Le matin, il ouvrira des yeux purs et détendus, ce doux sentiment l'accompagnera tout au long du jour, et les conséquences positives ne tarderont pas à se voir.

Deuxième point, lié au premier : le moment du lever. Il est extrêmement important du fait qu'il a tendance à être tendu. Les aiguilles tournent, et le stress est là. C'est pourquoi il est conseillé de réveiller les enfants dans la bonne humeur, avec le sourire.

Il est indéniable que la préparation des enfants donne lieu à un stress certain : le bus de ramassage scolaire menace d'arriver dans quelques minutes, et la tenue vestimentaire est encore pendue dans l'armoire. Il est donc important d'aider les enfants à s'organiser, de sorte à ce qu'ils quittent la maison dans une ambiance joyeuse et agréable, et bien entendu, d'adapter l'heure de leur lever afin de pouvoir soutenir le rythme sans stress.

Les difficultés de cette préparation n'échappent à personne, mais quiconque a fait les efforts mentionnés pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions sait ce qu'est une matinée détendue et peut témoigner que, non seulement l'ambiance à la maison est meil-

leure, mais aussi les performances des enfants à l'école. De fait, n'importe quel éducateur serait en mesure de donner ces conseils et d'en décrire l'impact tout au long d'une journée d'étude. En vérité, une grande partie des troubles de la concentration, de l'hyperactivité et de la violence des enfants provient de leurs tentatives de surmonter le sentiment de désaffection et de rejet dont ils souffrent.

Troisième et dernier point : le retour des enfants de l'école, que nous devons accueillir avec le sourire et des marques d'affection explicites.

Le moment des retrouvailles, après une séparation de plusieurs heures, détermine le sentiment général de l'enfant vis-à-vis de sa maison. C'est d'autant plus vrai pour ceux qui reviennent avec une lourde charge émotionnelle suite à des difficultés à l'école. Combien est-il indispensable, dans ce cas, de leur montrer amour et compassion ! Aussi est-il conseillé de faire le maximum d'efforts, en dépit de la fatigue et de la tension qui s'accroissent, pour accueillir ses enfants affectueusement.

« Tous les débuts sont difficiles », et parfois même très difficiles, mais cela n'en reste pas moins à la portée de tous et en vaut la peine.

DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Un commerçant juif était confronté à un problème important : il avait acheté une grande quantité de marchandise à plusieurs autres négociants pour une valeur de quelques centaines de milliers de dollars. Mais il s'agissait de marchandise volée, ce qu'il était loin de soupçonner lors de la transaction. Il croyait sincèrement avoir fait une affaire honnête.

La police savait que la marchandise se trouvait chez notre ami. C'est pourquoi elle perquisitionna chez lui et entreprit de grandes investigations pour la retrouver.

Le commerçant était fou d'inquiétude, confia son frère à notre Maître, auquel il était venu demander une bénédiction. Il savait qu'outre la confiscation de toute la marchandise et la perte considérable que cela impliquait, il allait devoir comparaître en justice. Finalement, il lui faudrait déboursier une fortune en taxes et payer une amende colossale pour détention illégale de marchandise volée.

« Quand la police se présentera de nouveau, lui ordonna notre Maître, prends du sel et jette-le sur le pantalon des policiers, en prononçant cette requête : "Que par le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto, tout le monde quitte cet endroit !", et tu vas assister à des miracles, avec l'aide de D.ieu. Mais attention : ceci ne pourra se produire que si vous ignorez vraiment qu'il s'agissait de marchandise volée ! »

Notre Maître fait remarquer à ce propos qu'« il n'existe aucune ségoula consistant à jeter du sel pour faire fuir des ennemis. Il est clair que tout est ici question de foi. Quand quelqu'un se trouve dans une situation de

laquelle il ne voit aucune issue, c'est justement là qu'il doit croire en D.ieu et ressentir que "Son secours vient de l'Eternel Qui a fait le ciel et la terre". D'après ce que nous savons, ce conseil a remarquablement agi, à ceci près qu'en réalité, ce n'est pas lui qui a aidé cet homme, mais sa foi. Il savait qu'il devait faire ce qu'on lui disait et croire en D.ieu. »

Le frère retourna chez le commerçant et lui rapporta le conseil du Rav. En guise de réaction, il se mit à se moquer de lui : « Es-tu devenu complètement fou ? Ils veulent déjà nous jeter en prison et tu en rajoutes ? »

Le frère, qui avait une grande foi dans la sainteté du Tsaddik, ne tint pas du tout compte de ces paroles et décida d'appliquer à la lettre les consignes du Rav. Quand les policiers se présentèrent de nouveau, accompagnés de leur supérieur, il prit une grosse poignée de sel et la jeta sur leurs pantalons, tout en criant : « Que par le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto, tout le monde quitte cet endroit. »

Les policiers le regardèrent et se regardèrent les uns les autres sans dire un mot. Puis, le commissaire se leva et déclara : « C'est bon, on y va, nous n'avons rien vu de suspect. » Se tournant vers le commerçant, il lui lança : « La prochaine fois, prenez garde de ne pas acheter de la marchandise volée. » Ce fut une grande sanctification du Nom divin parmi les commerçants juifs.